



Garde et pension alimentaire

Par **Gabycathy**, le **09/07/2014** à **16:00**

Bonjour, rnNous sommes un couple de femmes mariées.rnMon epouse a eu d'une precedente relation avec un homme deux enfants dont elle s'est vu refuser la garde a l'epoque a cause de son homosexualitérnAujourd'hui son ex conjoint a complètement coupé les ponts entre elle et ces enfants depuis 5 ans environs, et malgre tous ces efforts et n'a plus aucun contact avec eux.rnIl y a quelque jour nous avons reçu une demande de pension alimentaire de sa part...rnNous ne voulons pas payer cette pension sans recuperer au moins un droit de visite et meme le droit de garde,sachant qu'en plus les enfants sont quasiment élevé par la mere de son ex conjoint.rnDevons nous prendre un avocat, saisir le JAF...rnMerci d'avance pour votre aide